

Service R.E.V.E

AIDE AU VOYAGE

PRÉSENTATION – PARTIE 1 CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

ÉTÉ 2025 BIENVENUE!



Qu'est-ce que l'aide au voyage ?

Une aide pensée pour favoriser le contact des étudiant·es avec les langues et cultures qu'ils étudient.

Une aide pensée pour financer les coûts de transport.

Une aide pensée pour permettre l'égalité des chances.



L'aide au voyage étudie le coût moyen d'un voyage depuis la France vers le pays de votre choix.

Cette aide permet de vous rendre dans le pays dont vous étudiez la langue ou la culture durant les vacances d'été.

En 2023-2024, 68 étudiant·es ont voyagé dans 21 pays grâce à l'aide au voyage.

Destinations été 2024

Japon :
26 étudiant·es

Chine :
7 étudiant·es

Egypte :
5 étudiant·es

Inde:
4 étudiant·es

Taiwan :
3 étudiant·es

Kazakhstan:
3 étudiant·es

Corée du Sud :
2 étudiant·es

Jordanie :
2 étudiant·es

Vietnam :
2 étudiant·es

Cambodge:
2 étudiant·es

Estonie:
2 étudiant·es



Tanzanie :
1 étudiant·e

Lituanie :
1 étudiant·e

Pérou :
1 étudiant·e

Tibet:
1 étudiant·e

Sénégal :
1 étudiant·e

Finlande:
1 étudiant·e

Arménie :
1 étudiant·e

Tunisie :
1 étudiant·e

Géorgie :
1 étudiant·e

Turquie:
1 étudiant·e

Qui finance l'aide au voyage ?



L'Aide au voyage est rendue possible grâce au financement de la CVEC (**Contribution vie étudiante et de campus**), la taxe que vous avez versée auprès du CROUS chaque année, au moment de votre inscription à une formation initiale

L'aide au voyage est-elle faite pour moi ?



Je souhaite...

Faire un séjour de découverte en immersion dans un des pays dont j'apprends la langue ou la culture durant les vacances universitaires d'été ?



Je peux profiter de...

L'aide au voyage.



Je souhaite...

Je candidate à...

Partir en échange et étudier à l'étranger dans une université partenaire durant mon année universitaire?

Un autre type d'aides: aides ou bourses à la mobilité étudiante.





Ne pas confondre
aide au voyage et
aides à la mobilité.

L'aide au voyage n'est pas
une bourse d'études à
l'étranger



L'aide au voyage
n'est **pas cumulable** avec
les aides à la mobilité de
la DEI*, sur une même
année universitaire.

*Direction Europe et International



Qui peut candidater à l'aide au voyage ?

Un·e étudiant·e inscrit·e à l'Inalco en 2024 - 2025

Un·e étudiant·e inscrit·e, en cursus principal, en :

- licence
- diplôme d'initiation
- diplôme intensif
- DLC1 à 3
- M1



Quels sont les autres critères à respecter ?



Cohérence du voyage

Sont recevables les dossiers des candidat·es demandant à voyager dans un pays dont iels apprennent la langue ou la culture à l'Inalco.





La destination choisie ne doit pas
faire partie des “zones
formellement déconseillées” ou
“déconseillées sauf raison
impérative” du MEAE*

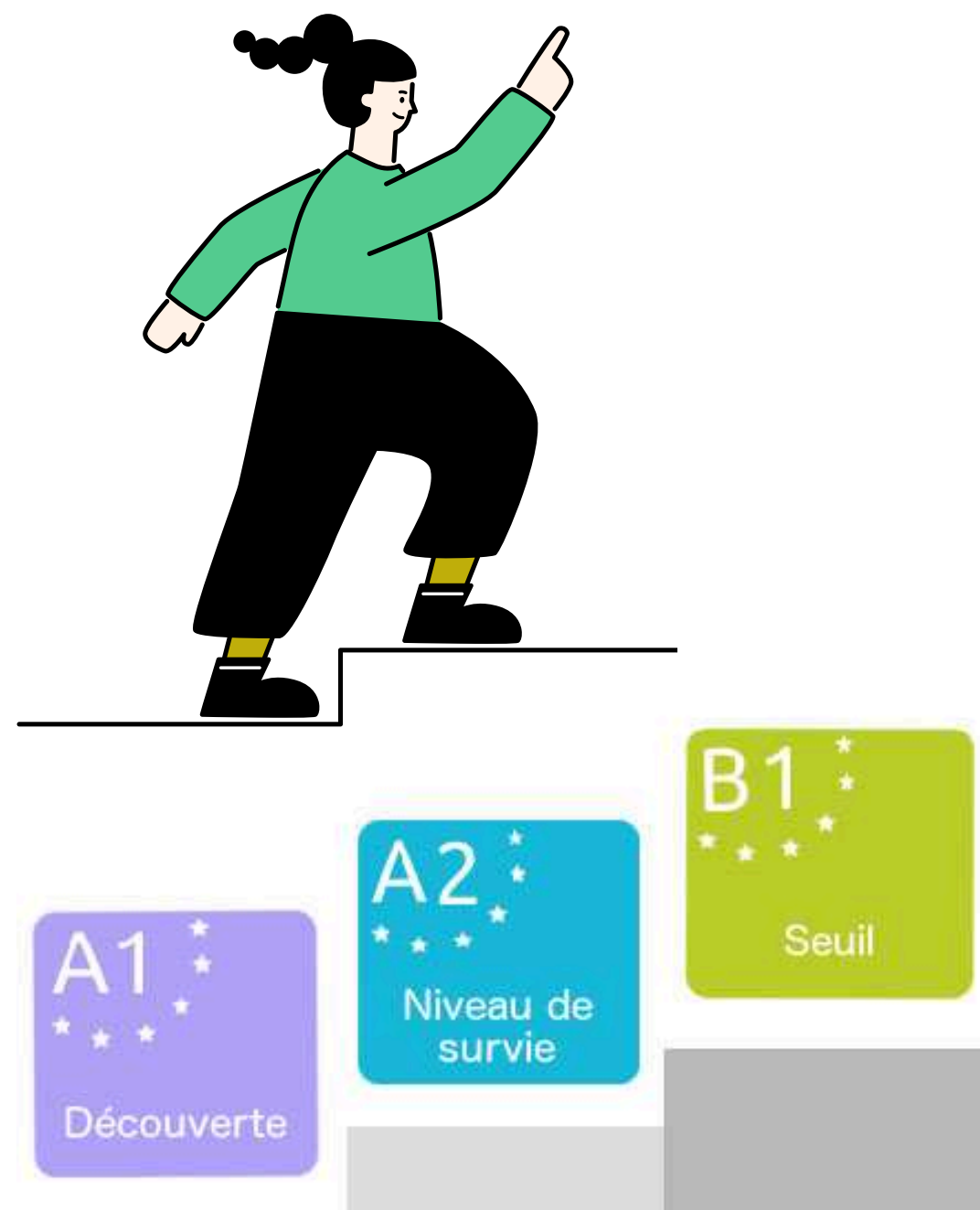


<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>
-> Cliquer sur pays choisi -> Rubrique: “Sécurité”

Validation de l'année

L'aide au voyage ne prévoit pas de niveau minimum dans la langue étudiée.

Toutefois, l'aide est **conditionnée par la validation de son année d'études à l'INALCO en 2023-2024 ou en 2024-2025**, selon le profil de chaque candidat·e.



Je suis à l'INALCO en...	Je dois avoir validé...
Diplôme intensif	mon diplôme intensif cette année
Diplôme d'initiation	mon diplôme d'initiation cette année
L1	ma L0 l'an dernier à l'Inalco <u>ou</u> ma L1 cette année
L1+	ma L0 l'an dernier à l'Inalco <u>ou</u> ma L1+ cette année
TEMPO L1.1	ma Tempo L1.1 cette année
DLC1	mon DLC1 cette année

Je suis à l'INALCO en...	Je dois avoir validé...
TEMPO 1.2	ma Tempo L1.1 l'an dernier à l'Inalco
L2	ma L1 l'an dernier à l'Inalco <u>ou</u> ma L2 cette année
DLC2	mon DLC1 l'an dernier à l'Inalco ou mon DLC2 cette année
L3	ma L2 l'an dernier à l'Inalco ou ma L3 cette année
DLC3	mon DLC2 l'an dernier à l'Inalco ou mon DLC3 cette année
M1	ma L3 l'an dernier à l'Inalco ou mon M1 cette année

Je souhaite candidater et mon profil est...

TEMPO L1.2

L1 avec
une année validée en L0 en 23-24

L2 ou L3

DLC2 ou DLC3

M1

J'ajoute dans mon dossier de candidature...

**Le relevé de notes
qui valide l'année 2023-2024
à l'Inalco**

Je souhaite candidater et mon profil est...

Primo-inscrit en diplôme d'initiation

Primo-inscrit en diplôme intensif

Primo-inscrit en licence

Primo-inscrit en Master 1

Étudiant redoublant
(année 23-24 non validée)

En césure en 23-24

J'ajoute dans mon dossier de candidature...

**Le relevé de notes du S1
à l'Inalco en 2024-2025**

Dates & durée du séjour

Voyage à effectuer durant les **vacances d'été de l'Inalco**, entre la mi-juin et la fin de l'été, **sous conditions selon le profil**:

- **si année 24-25 validée en session 1**: départ possible à partir du 16 juin 2024 et au cours de l'été 2025.
- **si année 24-25 à valider en session 2**: départ possible à partir du 18 juillet 2025 et au cours de l'été 2025.

Le **retour** doit s'effectuer **au plus tard la veille de la semaine de pré-rentree** ou au plus tard le 31 août 2025 s'il s'agit de votre dernière année à l'Inalco.

Durée du séjour dans le pays de destination validé: **minimum exigé de 14 jours, sur place** (sans tenir compte des jours de transport).



Les points pris en compte dans le classement final :



Résultats universitaires :

Résultats obtenus l'année précédente pour les étudiant·es ayant déjà validé leur année N-1(2023-2024)

Résultats obtenus au premier semestre pour les étudiant·es primo-inscrit·es et redoublant·es.

**Très
Favorable**

+3pts

$14 < M \leq 20$

Favorable

+2pts

$12 < M \leq 14$

Réservé

+1pt

$10 < M \leq 12$

Défavorable

0pt

$10 \leq M$

Lettre de motivation :

**Très
Favorable**

+3pts

Favorable

+2pts

Réservé

+1pt

Défavorable

0pt

- > Faisabilité du projet motivant le voyage
- > Originalité et personnalisation de la lettre (atouts personnels, points forts, centres d'intérêts).
- > Clarté et cohérence des arguments
- > Exposé des attentes et du but du voyage
- > Qualité et clarté de la présentation
- > Soin de la mise en page, de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire

Éléments contextuels :

**Très
Favorable**

+2pts

Favorable

+1pt

Réservé

0pt

Défavorable

-1pt

- > Implication de l'étudiant·e dans ses études (assiduité, efforts, participation, progression)
- > Degré d'autonomie de l'étudiant·e
- > Degré d'implication de l'étudiant·e dans la vie du département ou de l'établissement.
- > Capacité démontrée d'engagement
- > Expériences (professionnelles, sociales ou scientifiques) antérieurs ou actuelles en lien avec le projet
- > Éléments relatifs à la situation de l'étudiant·e pertinents dans le cadre du projet

Focus sur les éléments contextuels

Dans l'appréciation de la qualité globale de la candidature, le département peut prendre en compte divers éléments contextuels, tels que notamment :

L'implication de l'étudiant.e dans ses études (assiduité, efforts remarquables, progression, participation, etc.), que ne reflète pas nécessairement la moyenne générale prise en compte;

Le degré d'autonomie de l'étudiant.e, qui facilitera la réalisation du projet ou que la réalisation du projet permettra de développer;

L'implication de l'étudiant.e dans la vie du département ou de l'établissement (mentor, tuteur, élu, ERS, membre d'association, etc.);

Une capacité démontrée d'engagement (pertinent si par exemple le projet est de type bénévolat humanitaire);

Les aptitudes et le potentiel en recherche de l'étudiant.e (pertinent si par exemple le projet est de type enquête);

Des réalisations et expériences pertinentes (professionnelles, sociales, scientifiques, etc.) en lien avec le projet de voyage;

Des éléments relatifs à la situation personnelle de l'étudiant.e pertinents dans le cadre du projet de voyage ou au regard des résultats de l'étudiant.e.



Points bonus

C'est votre premier voyage ?

Si l'étudiant·e n'a jamais voyagé dans le pays dont iel étudie la langue

Bonus

+1pt

Vous êtes boursier·ère ?

Si l'étudiant·e est boursier·ère sur critères sociaux. Une majoration de 10% de l'aide est également prévue pour les boursier·ères retenus·es

Bonus

+1pt





**Il n'y aura pas de quota par
département dans le classement.
Seul le budget alloué déterminera
le nombre de places totales.**

**L'égalité des chances est le
maître mot !**

Qui ne peut
pas
candidater
à l'aide au
voyage ?



**Attention, l'aide au
voyage ne finance pas les
vacances d'étudiant·es
souhaitant rendre visite à
leur famille.**





**Ne sont pas éligibles les étudiant·es
bénéficiant d'une aide à la mobilité
financée par l'Inalco durant l'année
universitaire en cours.**

**Ne sont pas non plus éligibles les
étudiant·es ayant déjà bénéficié* d'une
aide au voyage.**

*Les étudiant·es sélectionné·es l'an dernier n'ayant pas bénéficié de l'aide (annulation, reversement ou suspension de l'aide- selon conditions appliquées l'année dernière) peuvent candidater à nouveau cette année.

नेपाली

N'est pas éligible un·e étudiant·e se rendant dans un pays dont iel n'étudie ni la langue ni la culture à l'Inalco durant l'année du voyage, ou sans lien avec le parcours universitaire suivi à l'Inalco.



Ne sont pas éligibles les étudiant·es suivant·es:

- doctorant·es
- étudiant·es en DL
- étudiant·es en DC
- en DLC4
- DP CILO
- autres DE à distance
- en M2
- en année de préparation à l'agrégation
- en DU passerelle / INAL'FLE
- en mineure
- en passeport langues'O



**Merci de votre
attention
et
bonne chance!**

